

	2022 -09-15- CD64- Compétitions – RÈGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS	
	Thématique :	Compétitions
	Destinataires :	Clubs et élus
	Nombre de pièces jointes :	
	<input type="checkbox"/> Echéance de réponse :	
	<input checked="" type="checkbox"/> Information	

Ce qu'il faut retenir :

**Règlements sportifs particuliers saison 2022-23.
Seniors et Jeunes (Phase 1)**

Seniors :

Demi-finales en matchs aller-retours dans toutes les divisions seniors. Le vainqueur de la demi-finale est celui ayant marqué le plus de points sur l'ensemble des deux rencontres (possibilité de finir une rencontre sur une égalité, prolongation au retour si égalité entre les deux matchs uniquement). Un forfait pour un des matchs en phase finale entraîne le forfait pour l'ensemble de la phase finale et l'impossibilité de monter en division supérieure.

Pré-régionale Masculine : La compétition se déroule en 1 phase en matchs aller-retours, poule unique de 10 équipes. Le premier de cette phase monte en R3 la saison 2023-24. Demi-finales en aller-retours (1-4 et 2-3) match aller chez le moins bien classé. Les vainqueurs jouent la finale pour le titre et une deuxième montée en R3. Si le champion est le premier de la phase régulière, le deuxième du classement montera. Les 9^{ème} et 10^{ème} descendent en D2M en 2023-24. Des descentes supplémentaires pourront avoir lieu en fonction des descentes de R3.

Pré-régionale Féminine : La compétition se déroule en 1 phase en matchs aller-retours, poule unique de 10 équipes. Le premier de cette phase monte en R3 la saison 2023-24. Demi-finales en aller-retours (1-4 et 2-3) match aller chez le moins bien classé. Les vainqueurs jouent la finale pour le titre et une deuxième montée en R3. Si le champion est le premier de la phase régulière, le deuxième du classement montera. Les 9^{ème} et 10^{ème} descendent en D2F en 2023-24. Des descentes supplémentaires pourront avoir lieu en fonction des descentes de R3.

D2 Masculine : La compétition se déroule en 1 phase en matchs aller-retours, poule unique de 10 équipes. Le premier de cette phase monte en Pré-Régionale Masculine en 2023-24. Demi-finales en aller-retours (1-4 et 2-3) match aller chez le moins bien classé. Les vainqueurs jouent la finale pour le titre et une deuxième montée en Pré-régionale Masculine en 2023-24. Si le champion est le 1^{er} de la phase régulière ou si l'un des deux ne peut monter réglementairement, il sera fait appels aux clubs suivants dans l'ordre du classement. Les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} descendent en D3 pour 2023-24.

D2 – D3 Féminine : La compétition se déroule en 1 phase en matchs aller-retours, deux poules de 8 équipes. Les équipes classées premières de chaque poule montent en Pré-régionale pour 2022-23. A l'issue des matchs aller-retours une phase finale sera organisée pour les titres de championnes D2F et D3F, d'une part pour les 4 premières de chaque poule (Phase finale D2F) et d'autre part pour les 4 suivantes (phase finale D3F)

D3 – D4 Masculine : La compétition se déroule en deux phases :

1^{ère} phase : 4 poules (de 5 ou 6 équipes) matchs-aller-retours, les 3 premiers de chaque poule sont qualifiés pour la D3, les autres pour la D4.

2^{ème} phase :

D3 : 3 poules de 5 composées des 12 qualifiés de la première phase et des 3 premiers U20 à l'issue de leur première phase (1 équipe U20 par poule, les autres équipes réparties en fonction du classement inter-poules.

A l'issue de la deuxième phase sont organisées les phases finales pour le titre et les deux montées en D2.

D4 : Les qualifiés de la première phase, les 4^{ème} et 5^{ème} de la première phase U20 et les nouvelles équipes engagées en janvier composeront la D4. La formule tiendra compte du nombre d'équipes présentes, une phase en matchs aller-retours suivie d'une phase finale pour le titre.

Pour 2023-24, la formule de la D3 sera décidée en fonction des engagements dans cette division. Le classement inter-poules de la saison 2022-23 servira de base à la constitution de la future D3 et de la future D4.

U20 Masculins :

Compétition en une phase aller-retour, poule unique de 5 équipes. A l'issue de cette phase, les équipes intégreront le championnat senior D3 et D4 (attention aux éventuels surclassements nécessaires) comme indiqué précédemment. **Pas de titre U20 cette année ni de match de barrage.**

Autres catégories Jeunes (de septembre à janvier) :

U18 Féminines :

D1 : Pré-Ligue, 1 poule de 6 équipes dont une Hors Classement (IE CTC Cœur de Béarn Lahourcade) qui n'est engagée qu'en pré-championnat. Matchs aller-retours. A l'issue des matchs aller-retours, le premier est qualifié pour la R1, le deuxième jouera un barrage contre un club Landais pour jouer en R1 ou R2, les 3^{ème} et 4^{ème} joueront en R2, le 5^{ème} jouera un barrage contre un club landais pour jouer en R2 ou en D1. L'équipe Hors Classement jouera en D1 à partir de Janvier (pour la coupe cette équipe sera considérée comme une équipe de Pré-championnat (D2)).

D2 : Pré-Championnat, 2 poules de 4 en aller-retours, à l'issue des matchs aller-retours redistribution des équipes pour former 2 nouvelles poules de 4 (Poule A : Mourenx BBL ; Denek Bat Urcuit ; AL Jean Sarrailh Pau ; Hasparren Zarean. Poule B : Avenir de Bizanos ; US St Palais Amikuze ; JA Biarritz Basket ; IE CTC BOSS USO 2), en aller-retour, les équipes s'étant déjà rencontrées ne rejouent pas entre elles. A partir de Janvier, toutes les équipes joueront en D1.

D3 : Brassage, 4 poules de 4 équipes, une première phase en matchs aller simples jusqu'aux vacances de Toussaint, deuxième phase après Toussaint en poules de 6, avec d'éventuelles nouvelles équipes. En fonction du nombre d'engagées à Toussaint, certaines équipes joueront à partir de janvier en D1, les autres en D2 (une note future précisera la quantité)

U17 Masculins :

D1 : Pré-Ligue, 1 poule de 6 équipes dont une Hors Classement (ASC Pau BC) qui n'est engagée qu'en pré-championnat. Matchs aller-retour. A l'issue des matchs aller-retour, le premier est qualifié pour la R1, le deuxième jouera un barrage contre un club Landais pour jouer en R1 ou R2, les 3^{èmes} et 4^{èmes} joueront en R2, le 5^{ème} jouera un barrage contre un landais pour jouer en R2 ou en D1. L'équipe Hors classement jouera en D1 à partir de Janvier. (pour la coupe cette équipe sera considérée comme une équipe de Pré-championnat (D2))

D2 : Pré-Championnat, 2 poules de 5 en matchs aller-retours. L'équipe de Billère initialement engagée en Brassage, en fonction de ses résultats sera à partir de janvier soit en D1 soit en D2, les autres équipes seront qualifiées pour la D1.

D3 : Brassage, 3 poules de 4 en matchs aller simples jusqu'aux vacances de Toussaint, deuxième phase après Toussaint en poules de 6 avec d'éventuelles nouvelles équipes. En

fonction du nombre d'engagées à Toussaint, certaines équipes joueront à partir de janvier en D1, les autres en D2 (une note future précisera la quantité)

U15 Féminines :

D1 : Pré-Ligue, 1 poule de 6 équipes. Matches aller-retours. A l'issue des matches aller-retours, le premier est qualifié pour la R1, le deuxième jouera un barrage contre un club Landais pour jouer en R1 ou R2, les 3^{ème} et 4^{ème} joueront en R2, le 5^{ème} jouera un barrage contre un club landais pour jouer en R2 ou en D1. Le 6^{ème} jouera à partir de Janvier en D1.

D2 : Pré-Championnat, 1 poule de 5 équipes. Matches aller-retours. A l'issue des matches aller-retours, les 5 équipes joueront en D1.

D3 : Brassage, 6 poules de 4 équipes. Une première phase en matches aller simples jusqu'aux vacances de Toussaint, deuxième phase après Toussaint en poules de 6, avec d'éventuelles nouvelles équipes. En fonction du nombre d'engagées à Toussaint, certaines équipes joueront à partir de janvier en D1, les autres en D2 (une note future précisera la quantité)

U15 Masculins :

D1 : Pré-Ligue, 1 poule de 4 équipes, en matches aller-retours. A l'issue de ces matches, des demi-finales en aller-retour (1-4 et 2-3) retour chez le mieux classé. Puis une finale entre les vainqueurs (chez le mieux classé) Le vainqueur de la finale jouera en janvier en R1, le perdant de la finale jouera un barrage contre un club landais pour une place en R1 ou R2. Les perdants des demi-finales joueront en janvier en R2

D2 : Pré-Championnat, 1 poule de 6, en matches aller-retours. A l'issue des matches aller-retours, les 6 équipes joueront en D1.

D3 : Brassage, 6 poules de 4 ou 3 équipes. Une première phase en matches aller simples jusqu'aux vacances de Toussaint, deuxième phase après Toussaint en poules de 6, avec d'éventuelles nouvelles équipes. En fonction du nombre d'engagées à Toussaint, certaines équipes joueront à partir de janvier en D1, les autres en D2 (une note future précisera la quantité)

U13 Féminines :

D1 : Pré-Ligue et Pré-Championnat, 2 poules de 4 composées de 3 équipes engagées en Pré-Ligue (JA Biarritz, Lons Basket, IE CTC BOSS USO 1) et de 5 équipes engagées en Pré-Championnat (BC Luy de Béarn1, AL Jean Sarrailh Pau, IE Cœur de Béarn Lahourcade, EB Pau Nord Est, Anglet CBB). A l'issue de la première phase en aller-retours, les équipes seront redistribuées en deux poules : poule A : les 3 équipes de Pré-Ligue et EB Pau NE ; poule B les 4 autres équipes. les équipes s'étant déjà rencontrées ne rejouent pas entre elles. A partir de Janvier, toutes les équipes engagées en Pré-Ligue joueront en R1, les équipes engagées en Pré-Championnat joueront en D1.

D2 : Brassage, 7 poules de 4 ou 3 équipes en matches aller-simples jusqu'aux vacances de Toussaint, deuxième phase après Toussaint en poules de 6, avec d'éventuelles nouvelles équipes. En fonction du nombre d'engagées à Toussaint, certaines équipes joueront à partir de janvier en D1, les autres en D2 (une note future précisera la quantité)

U13 Masculins :

D1 : Pré-Ligue et Pré-Championnat, 2 poules de 4, composées de 4 équipes de Pré-Ligue (J.A. Biarritz, EB Pau Nord Est 1, Lons 1 et IE CTC BOSS USO 1) et 4 équipes de Pré-Championnat (Bizanos, BC Luy de Béarn, Lescar 1, Aviron Bayonnais 1). A l'issue de la première phase en aller-retours, les équipes seront redistribuées en deux poules poule A : les 4 équipes de Pré-Ligue; poule B les 4 autres équipes. Les équipes s'étant déjà rencontrées ne rejouent pas entre elles. A partir de Janvier, les 3 premières équipes de la poule A joueront en R1, les 5 autres équipes joueront en D1.

D2 : Brassage, 6 poules de 4 ou 3 équipes en matches aller-simples jusqu'aux vacances de Toussaint, deuxième phase après Toussaint en poules de 6, avec d'éventuelles nouvelles équipes. En fonction du nombre d'engagées à Toussaint, certaines équipes joueront à partir de janvier en D1, les autres en D2 (une note future précisera la quantité)

U11 Féminines : (pour rappel : pas de titre en D2 en fin de saison)

1^{ère} phase avant Toussaint en un seul niveau. 7 poules de 4, en match aller-simples. Les deux premiers de chaque poule plus les 4 meilleurs 3^{ème} seront en D1 à partir de Novembre, les autres en D2, avec les nouveaux engagés. La deuxième phase se fera en poules de 6 en matchs aller-simples. Le nombre de qualifiés pour la D1 à partir de Janvier sera défini dans une future note.

U11 Masculins : (pour rappel : pas de titre en D2 en fin de saison)

D1 : 8 équipes engagées en Niveau 1, réparties en 2 poules de 4, en match aller-simples. Les 8 équipes seront qualifiées en D1 pour la phase 2, avec 10 équipes issues de la D2. La deuxième phase de la D1 se déroulera en poules de 6 en aller-simples, une poule regroupera les 6 premières équipes du classement inter-poules de la 1^{ère} phase.

D2 : 6 poules de 4 équipes, en match aller-simples. Les 1^{ers} de chaque poule et les 4 meilleurs deuxièmes seront en D1 pour la deuxième phase, les autres équipes et les nouvelles engagées seront en D2. La deuxième phase se déroulera en poules de 6 en matchs aller-simples. Les qualifications pour la D1 en Janvier seront définies dans une note ultérieure.

A l'issue des engagements de Toussaint, une note précisera le déroulé de la deuxième phase départementale pour les divisions démarrant par une phase de poules de 4 en match aller-simples. Ainsi que le déroulé de la phase démarrant en janvier.

Contact :	Compétition	E-mail : sportive-basket64@orange.fr	
Rédacteur	Vérificateur	Approbateur	
P. VIOLEAU	E. CAMBLATS	F. BORDENAVE	
Référence :	2022 -09-15- CD64- Compétitions – Règlements Sportif particuliers		